

**DESTINATAIRES : À tous les médecins, dentistes et pharmaciens du  
CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : 3 juin 2020**

**OBJET : Pénurie de pénicilline G sodique pour injection**

---

Nous vous informons que nous disposons de quantités limitées de pénicilline G sodique pour injection et la date de retour pour un approvisionnement en quantités suffisantes est indéterminée.

Le fabricant ayant dû procéder au rappel d'un lot de pénicilline G sodique 10M correspondant à la totalité des stocks disponibles dans notre établissement, nos inventaires sont actuellement grandement fragilisés puisque le fabricant ne peut combler totalement les besoins d'inventaire avec les autres formats disponibles (5M et 1M).

Nous sollicitons votre collaboration afin de privilégier l'ampicilline sodique comme alternative de traitement et de réserver la pénicilline aux cas dont la condition clinique ne permet pas de recevoir un autre traitement.

Pour votre information, voici la substitution entérinée par le service d'infectiologie et le département d'obstétrique et gynécologie pour la **prophylaxie néonatale du streptocoque du groupe B** :

- Ampicilline 2 g x1 dès le début du travail actif, puis 1 g IV aux 4 heures jusqu'à l'accouchement.

Pour toute autre indication, le pharmacien en distribution devra communiquer avec le prescripteur pour évaluer les alternatives possibles.

Bien que la situation soit hors de notre contrôle, nous sommes désolés des inconvénients qu'elle peut apporter.

Nous vous remercions de votre collaboration.

« *Signature autorisée* »

Diane Fecteau  
Chef adjointe – volet services pharmaceutiques  
Département régional de pharmacie